

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-142 DU 03 AVRIL 2007

Chargeant Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique de l'intérim de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**, Ministre de la Défense Nationale pour compter du Mercredi 28 février 2007.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le Décret n° 2006 – 613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement, les décret n° 2006-622 du 29 novembre 2006 et n° 2007-002 du 08 janvier 2007 qui l'ont modifié;

DECRETE

Article 1^{er}: Pour compter du Mercredi 28 février 2007, Monsieur **Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique est chargé de l'intérim du Ministre de la Défense Nationale pendant l'absence de Monsieur **Issifou KOGUI N'DOURO**.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 avril 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDN 2 - MTFPL 4 - SGG 4 - AUTRES MINISTRES 22.